



Mesdames et Messieurs,

Pierre TRUCHE et Denis SALAS m'ont demandé de présenter rapidement mon ami Alain BANCAUD et ses travaux.

Je ne serais pas objectif. Comment oublier les heures passées ensemble aux archives du CARAN, auxquelles il m'a initié, -quand elles étaient encore accessibles-, les longs échanges sur les rapprochements entre la justice contemporaine et la justice dans l'histoire de la III^{ème} à la V^{ème} République, nos écrits communs, ou encore avec D SALAS l'apport d'A BANCAUD à l'ENM en formation continue de magistrats toujours en quête d'identité professionnelle.

Voici donc un lauréat du prix MALESHERBES

- décerné par l'Association française pour l'histoire de la justice,
- présenté par un juriste non historien de formation,
- pour le travail historique réalisé par un juriste sociologue devenu aussi historien.
Chaque mot compte.

Effectivement, A. BANCAUD est d'abord un juriste (DES de droit public). Docteur en science politique, chercheur CNRS depuis 1984, il s'est spécialisé en socio-histoire de la justice et des magistrats et appartient à l'IHTP depuis 1993. Donc à une discipline, « l'histoire contemporaine », regardée avec méfiance par les « vrais » historiens.

Rappelons tout de même que le programme sur l'histoire de la justice au XX^{ème} siècle, initié par le ministère avec l'AFHJ et l'IHTP, justement en 1993, avait donné lieu à un séminaire dirigé par Henri ROUSSO et Denis PECHANSKI. J'y avais participé, comme Alain BANCAUD, et deux autres magistrats : Etienne BLOCH, qui vient de publier avec Annette BECKER dans la collection BOUQUINS les textes de Marc BLOCH son père, et un nommé...Denis SALAS. Le monde est petit.

Puisqu'il n'était pas historien de formation, le handicap de départ de A BANCAUD était vraiment lourd pour l'obtention de ce prix. J'ajoute une circonstance aggravante, en vrai procureur : Alain est, comme le relève, perfidement mais gentiment, JP ROYER dans un article, « bourdieusien ».

Je cite JP ROYER : « A Bancaud, un sociologue qui s'intéresse depuis longtemps aux juristes et dont la formation donne à la peinture du milieu qu'il affectionne un arrière-fond social inspiré des travaux et du vocabulaire de Pierre Bourdieu »

En regardant sa biographie, le jugement a priori de la communauté des historiens serait donc celui-ci : appuyons nous sur les valeurs sûres de la science historique : que A Bancaud reste dans sa discipline, les sciences politiques.

Fallait-il donc qu'il y ait dans le jury du prix Malesherbes de grands avocats, des historiens pour se livrer à un travail simple auquel doit procéder tout membre de jury : ils ont lu attentivement le livre d'Alain Bancaud.

« Une exception ordinaire. La magistrature en France, 1930-1950 », dans la prestigieuse collection Gallimard histoire (id. Michel FOUCAULT Surveiller et punir 1975). Et tous ceux qui l'ont lu attentivement ne peuvent que reconnaître le travail immense réalisé par ce « juriste-sociologue-politologue-historien ».

En un mot, ce chercheur, car c'est la seule dénomination qui importe, a produit un ouvrage exceptionnel par sa rigueur, sa densité, sa capacité d'analyse et de mise en perspective, son apport scientifique.

Je pense profondément qu'après les premiers travaux de l'IHTP, ceux de Marc-Olivier BARUCH sur l'Etat sous Vichy et de Alain BANCAUD sur les magistrats (j'y ajoute bien entendu le travail de Robert BADINTER sur le barreau de PARIS « Un antisémitisme ordinaire, Vichy et les avocats juifs) constituent la dominante d'un ensemble qui nous fournit aujourd'hui les matériaux pour comprendre vraiment ce qui s'est passé, et pour éviter les anachronismes si fréquents par rapport à la période de l'Occupation.

Je suis très heureux que Alain BANCAUD soit récompensé pour « compenser » son plus grand défaut : sa modestie, son humilité. Je le rapproche sur ce plan de Jean-Claude FARCY, autre prix MALESHERBES, car tous les deux, timides, travaillent énormément et très rigoureusement, toujours dans la discrétion, ne mettant pas en scène leur travail.

Il eut été facile à Alain d'intituler son livre « Les juges sous Vichy », de distiller savamment des documents chocs à quelques commentateurs et son succès public eût été immédiat.

Non, au contraire, Alain BANCAUD se dote même d'armes pour se protéger du succès. Mon seul désaccord avec lui, il le sait, porte sur ses intitulés, systématisant le paradoxe abstrait parfois peu parlant. « Une exception ordinaire », on pouvait faire plus médiatique comme titre.... On pourrait multiplier les exemples tirés de son livre : ainsi « L'exercice extraordinaire d'un art ordinaire de l'accommodation » (sans doute juste, mais parfois un peu compliqué, il faut intellectuellement être vraiment disponible...)

Il lui arrive par contre très souvent de toucher juste. J'avais beaucoup apprécié son analyse si pertinente « La haute magistrature judiciaire entre politique et sacerdoce, ou le culte des vertus moyennes », Paris, LGDJ, 1993. Je sais que les hauts magistrats qui avaient pris connaissance de ce travail et s'y reconnaissaient ne partageaient pas forcément mon point de vue...

L'ouvrage aujourd'hui récompensé par le prix MALESHERBES est la juste consécration d'une longue maturation et un apport scientifique exceptionnel. Je livre simplement cette réflexion. Que serait l'histoire de la magistrature sur la période 1930-1958 sans l'apport scientifique d'Alain BANCAUD depuis 15 ans ? Son tout récent travail sur le CSM sous la IVème République qui va être publié et dont j'ai eu l'honneur de prendre connaissance en avant-première, apportera une autre pierre à l'édifice.

Derrière, une autre génération talentueuse a déjà fait ses preuves, telles Sylvie THENAULT et Raphaëlle BRANCHE, historiennes, sur la guerre d'Algérie, ou Lloria ISRAEL, socio-

historienne, sur la résistance judiciaire sous Vichy. L'histoire de la justice du XXème siècle a vraiment beaucoup progressé ces 10 dernières années. Ce n'est pas l'ancien directeur du GIP recherche, ni l'adhérent de l'AFHJ qui s'en étonnera.

Je terminerais ce rapide hommage en (re)citant mon vieux complice Jean-Pierre ROYER, autre prix MALESHERBES, auteur du livre de référence sur l'histoire de la justice, dans une notice qu'il consacre au beau travail d'Alain BANCAUD.

« Ce livre surtout concentré sur la période de Vichy consolide notre connaissance du maillon 1930-1950. Le mot clé de ce livre érudit est celui de "continuité", valable autant pour le personnel que pour les textes appliqués. Son apport principal est sans doute de nous montrer que Vichy n'est pas une période particulière et qu'il n'a guère innové sur les méthodes. Vichy a prolongé et accentué, tant dans la bureaucratisation que dans la banalisation de l'exceptionnel, le tout sous une surveillance et des pressions allemandes....

L'œuvre d'Alain Bancaud s'est construite pas à pas depuis une quinzaine d'années. Il nous en livre maintenant une belle et vivante synthèse, où le point de vue du sociologue éclaire l'historien sur une période encore mal connue du XXème siècle».

Merci aux historiens du droit et de la justice, à travers ces mots de JP ROYER et le prix MALESHERBES, d'avoir accueilli en leur « Panthéon des vivants » le socio-historien Alain BANCAUD.

Paris, le 20 mars 2006

Jean-Paul JEAN